



Grand Est

Accompagnement d'un collectif de vignerons vers l'utilisation de produits non Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques avec l'utilisation accrue de solutions de biocontrôles

Principale orientation : 

Description du groupe

- > **Période de réalisation :**
Du 01/10/2019 au 01/10/2022
- > **Nombre d'exploitations :** 10
- > **Territoire concerné :** régions de la montagne de Reims, d'Épernay et sud de la côte des Blancs
- > **Structure porteuse du projet :**
STAHL
Allée Maxenu
51 530 – PIERRY
03 26 58 16 45
catherine.stahl@stahl-sa.fr
- > **Animateur du groupe :**
Geoffrey LAGACHE
geoffrey.lagache@stahl-sa.fr
06 37 85 84 25
- > **Co-financeur :**
Agence de l'eau Seine-Normandie
- > **Indicateurs suivis :**
 - Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT herbicide, glyphosate, fongicide, insecticide, biocontrôle, total, nombre de traitements
 - Précisions sur les surfaces : SAU, assolement
 - Expertise de la qualité : engagement en certification Environnementale
- > **Partenaires :** Aucun

Contexte

Les viticulteurs constituant ce groupe désirent s'engager dans la réduction de produits phytosanitaires de synthèses et dans la sécurité des applicateurs et des personnes proches des sites de productions.

Les régions sparnacienne et rémoise sont impactées par la sécurité des applicateurs et celles des riverains proches des lieux de productions.

La prise en compte de l'utilisation de spécialités non CMR dans l'élaboration d'un programme de traitements, les amènent à revoir la stratégie de lutte contre les différents pathogènes de la vigne.

Fort de ce constat la réduction des IFT pour les fongicides ne peut passer que par l'utilisation accrue de solutions de biocontrôles avec des positionnements très préventifs.

Objectif

- > **Réduire l'IFT herbicides (dont glyphosate) de 100%, l'IFT fongicides de 25% et remplacer 100% des traitements insecticides par des produits de biocontrôle pour atteindre une diminution de 25% de l'IFT total.**

Axes de travail – leviers mobilisés

Les agriculteurs veulent s'approprier des produits de **biocontrôle** et des **alternatives aux produits chimiques** ainsi qu'une mise en place de **produits non CMR** dans leurs programmes. Cela conduit à une réflexion globale tant sur le plan de la sécurité des personnes et riverains que sur une conduite de la vigne performante, incluant les préoccupations environnementales de demain.

L'utilisation de **couverts végétaux hivernaux** avec l'implantation de **mélanges d'espèces locales** pour l'enherbement (espèces locales dans le rang et le travail du sol sous le rang) doit permettre de réduire l'IFT herbicide. Ainsi l'IFT glyphosate est réduit de 100% en cohérence avec les enjeux de la profession à sortir la viticulture champenoise de l'utilisation des herbicides et notamment du glyphosate. Les objectifs de réduction donnés sont valables à l'échelle collective et individuelle.